

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Praxède, tenue le 25 avril 2016 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Jean-François Roy

Mme Manon Roy

M. Gilles Deshaies

Mme Lise Gosselin

M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Daniel Talbot. Madame Josée Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

2016-04-73 Ouverture de la session

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 18 h.

Adoptée

2016-04-74 Confirmation de la réception de l'avis de convocation

Il est proposé par Mme Lise Gosselin

Appuyé par Mme Manon Roy

Et résolu unanimement de confirmer que les élus ont reçu l'avis de convocation pour la tenue de cette séance extraordinaire dans les délais légaux. Aussi, tous les membres du conseil présent sur le territoire de la MRC sont présents.

Adoptée.

2016-04-75 Adoption de l'ordre du jour du 25 avril 2016

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour ci-après présenté.

Aménagement et urbanisme

-Démission de M. Guy Fournier

-Nomination d'un inspecteur en bâtiment et environnement

-Nomination d'un inspecteur adjoint

-Résolution : Rapport aux élus : contraventions aux règlements

-Résolution : Mise à jour des règlements d'urbanisme

-Formation : Loi de la qualité sur l'environnement

-Résolution : Aide au secrétariat

Suivi de l'inventaire des fosses septiques

-Informations pour le suivi de l'inventaire des installations sanitaires

-Résolution : Envoi d'un avis à la population.

Adoptée.

2016-04-76 Démission de l'inspecteur M. Guy Fournier

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par Mme Lise Gosselin

Et résolu unanimement de confirmer la démission de M. Guy Fournier, inspecteur en bâtiment et en environnement, le 5 avril 2016. A compter de

cette date, M. Fournier ne procédera plus à l'émission de permis en bâtiment, environnement et certificat.

Cependant, tel qu'entendu avec le maire, il est convenu que M. Fournier complètera l'inventaire des installations septiques et procédera à l'entrée des données techniques au système informatique.

Aussi, le conseil accepte que M. Fournier pourra être demandé, de manière ponctuelle, si le maire juge que le besoin est requis pour différents dossiers reliés à l'inventaire des installations septiques.

Adoptée.

2016-04-77 Nomination : Inspecteur en bâtiment et environnement

Il est proposé par Mme Manon Roy
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement de nommer Josée Vachon à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement.

Adoptée

2016-04-78 Nomination : Inspecteur en bâtiment adjoint

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement de nommer Cécile Richard à titre d'inspecteur en bâtiment adjoint pour l'émission de permis en l'absence de Josée Vachon.

Il est entendu que Mme Richard ne devra émettre que des permis de rénovations ne modifiant en aucun temps la densité du bâtiment, l'usage ou l'implantation et s'assurer de la conformité du permis avant l'émission.

Adoptée

2016-04-79 Résolution : Rapport aux élus Contraventions aux règlements

Attendu l'embauche d'un nouvel inspecteur en bâtiment et en environnement;

Attendu qu'il y a lieu d'établir une politique de suivi pour les contraventions aux règlements que tout inspecteur devra déposer aux élus;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement que les personnes en fonction, à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement à la Municipalité de Ste-Praxède, déposent un rapport aux élus s'il y a constatation de contraventions aux règlements, afin que ceux-ci décident des mesures applicables.

Adoptée.

2016-04-80 Mise à jour des règlements d'urbanisme

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement d'autoriser le service d'aménagement de la MRC des Appalaches de procéder à une mise à jour administrative des règlements d'urbanisme.

En ce sens, un seul document, par règlement, regroupera les règles et amendements des différents règlements d'urbanisme. Ce document pourra être rendu disponible sur le site web de la municipalité.

Cette codification administrative ne remplace pas les règlements adoptés et certifiés conforme de la municipalité, ce document est utile pour faciliter la consultation des règlements d'urbanisme.

Adoptée.

2016-04-81 Formation : Loi sur la qualité de l'environnement

Il est proposé par Mme Manon Roy
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement d'autoriser Josée Vachon à s'inscrire à une formation concernant la Loi sur la qualité de l'environnement (Q 2-R22) afin de connaître les directives du ministère de l'environnement quant aux normes pour les systèmes d'installations sanitaires.

Adoptée.

2016-04-82 Aide au secrétariat

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Gilles Deshaies
Et résolu unanimement d'autoriser le maire et la directrice générale à procéder à l'embauche d'une aide au secrétariat, pour effectuer principalement des tâches de classement des dossiers des contribuables et permis.

Afin d'évaluer le travail à réaliser, il est convenu d'allouer une banque de 10 heures de travail pour effectuer le travail de classement des dossiers.

Cette aide serait payée selon le salaire minimum en vigueur.

Adoptée.

2016-04-83 Suivi de l'inventaire des fosses septiques

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement que les élus confirment être informés de l'avancement des démarches effectuées pour réaliser l'inventaire des fosses septiques.

L'inventaire est réalisé dans le but de procéder à une municipalisation des vidanges des installations sanitaires et pour connaître la conformité des installations septiques des résidences sur le territoire.

Les données générales sont transmises aux élus et le conseil devra adopter une politique pour le suivi et l'échéancier accordé aux contribuables dont la non-conformité des installations sanitaires est constatée.

Adoptée.

2016-04-84 Résolution : Envoi d'un avis à la population

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Gilles Deshaies
Et résolu unanimement que les élus confirment avoir pris connaissance et être en accord avec le contenu de l'avis à la population qui sera distribué dès demain, par un envoi en publipostage.

Il y a lieu d'informer la population des buts recherchés par la constitution d'un inventaire des installations septiques.

Cet avis sera aussi diffusé sur le site web de la municipalité.

Adoptée.

2016-04-85 Levée de l'assemblée extraordinaire

Il est proposé par Mme Manon Roy

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement de lever cette séance ordinaire à 20 h.

Adoptée

M. Daniel Talbot
Maire
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière